Devenir praticien certifié en Tuina de l’eau® 2

1. **Effectuer un premier stage**
   À l'issue du 1er stage, vous obtenez un certificat de participation vous reconnaissant comme stagiaire en Tuina de l’eau® 2.

2. **Constituer 24 cas d'études**
   6 à 8 personnes suivies 3 à 4 fois chacune. Délai : entre 6 mois et 2 ans après le 1er stage.

3. **Refaire le stage une seconde fois**
   Pour affiner les techniques et approfondir la pratique — souvent vécu comme une révélation par rapport au premier passage.

4. **Session d'examen avec l'examinateur**
   Remise des cas d'études et session pratique évaluée par un instructeur principal habilité. Certificat signé par Olivier Barré. 💶 Coût de l'examen : 80 € + 25 € de frais administratifs